



La Petite-Pierre, le 19 septembre 2022

## Une nouvelle convention entre le Club Vosgien et le Parc Naturel régional des Vosges du Nord

COMMUNIQUE DE PRESSE

### Une nouvelle étape du partenariat

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord présente un potentiel considérable pour le développement des activités liées à l'itinérance : un réseau historique de sentiers pédestres, fruit des 150 ans d'implication du Club Vosgien et des patrimoines culturels et naturels extraordinaires bien répartis sur le territoire. Une première convention liant le Club vosgien et le Parc a été signée en 2005, elle a été renouvelée une première fois en 2015.

Ce partenariat avec le Club Vosgien s'est focalisé sur l'amélioration et l'optimisation de l'accueil du public en forêt. Par exemple, il a participé à la définition des sentiers Best Of Wandern dans les Vosges du nord : des sentiers identitaires des patrimoines (châteaux, ouvrages historiques, forêts, zones humides...). Avec d'autres partenaires, il a conduit à la mise en place du « plan de paysage » autour de la qualification des sentiers de Grandes Randonnées (GR®) des Vosges du nord avec ses premières actions concrètes sur le GR®53 : création des îlots, des fenêtres de paysage, des aires de bivouac. A noter également, la création de la plateforme digitale « randvosgesdunord » qui recense les itinéraires pédestres et vélo.

### Une signature, le dimanche 25 septembre 2022

La nouvelle convention portera sur les itinéraires de randonnées emblématiques, la qualité d'accueil, la communication et le marketing de l'itinérance, l'offre d'hébergement et de restauration, les produits touristiques. Le renouvellement de la convention fera l'objet d'une cérémonie officielle, le dimanche 25 septembre en présence d'Alain Ferstler, président de la Fédération du Club Vosgien et Michaël Weber, président du Parc naturel régional. La signature se fera au chalet du Club Vosgien à 14h, suite à l'inauguration du nouveau circuit des sorcières.

**Rendez-vous au chalet du Club Vosgien au Mont Saint Michel, Saint-Jean-lès-Saverne à 14h00.**

Contact dossier : Louise Fritz 07 56 12 54 02 / [l.fritz@parc-vosges-nord.fr](mailto:l.fritz@parc-vosges-nord.fr)

Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / [a.eich@parc-vosges-nord.fr](mailto:a.eich@parc-vosges-nord.fr)